

Viel & Cie

Exercice clos le 31 décembre 2016

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

FIDORG AUDIT
62, rue de la Chaussée d'Antin
75009 Paris
S.A. au capital de € 124.000

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Caen

ERNST & YOUNG Audit
1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Viel & Cie

Exercice clos le 31 décembre 2016

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Viel & Cie, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme mentionné dans la note II.7 de l'annexe aux comptes annuels, votre société procède à des estimations comptables significatives portant notamment sur l'évaluation des provisions. Nous avons examiné les hypothèses retenues et vérifié que ces estimations comptables s'appuient sur des méthodes documentées conformes aux principes décrits dans les notes de l'annexe aux comptes annuels relatives aux principales conventions comptables.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

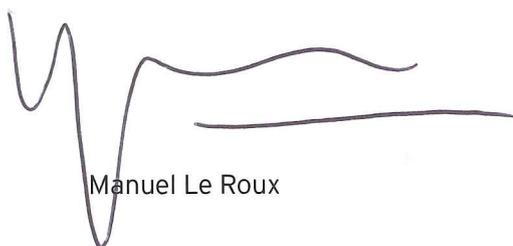
En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Paris-La Défense, le 21 avril 2017

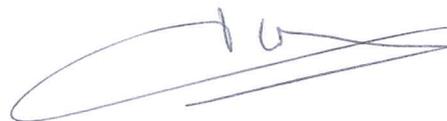
Les Commissaires aux Comptes

FIDORG AUDIT

ERNST & YOUNG Audit



Manuel Le Roux



Marc Charles

COMPTES ANNUELS

au 31 décembre 2016

de

VIEL & Cie

BILAN AU 31 DECEMBRE

En milliers d'euros

		2016			2015
ACTIF	Note	Brut	Amort. / Dépr	Net	Net
Actif immobilisé					
Immobilisations incorporelles	II.1	36	36	-	-
Immobilisations corporelles	II.1	158	142	16	15
Immobilisations financières					
Participations	II.2	143 499	8 889	134 610	135 710
TIAP et autres immobilisations financières	II.2	29 382	422	28 960	29 909
TOTAL DEL'ACTIF IMMOBILISE		173 076	9 490	163 586	165 634
Actif circulant					
Clients et comptes rattachés		-	-	-	-
Autres créances	II.3	47 865	-	47 865	54 353
Valeurs mobilières de placement	II.4	3 001	-	3 001	17 483
Disponibilités	II.4	35 641	-	35 641	54 218
Charges constatées d'avance		116	-	116	123
TOTAL DEL'ACTIF CIRCULANT		86 623	-	86 623	126 177
Charges à répartir	II.5	741	-	741	988
TOTAL DEL'ACTIF		260 439	9 490	250 950	292 799

BILAN AU 31 DECEMBRE

<i>En milliers d'euros</i>		2016	2015
	Note		
PASSIF			
Capitaux propres			
Capital social		16 120	16 120
Prime d'émission, de fusion, d'apport		29 559	29 559
Réserve légale		1 613	1 543
Réserve des plus-values à long terme		-	-
Autres réserves		23 089	23 089
Report à nouveau		53 077	58 436
Résultat de l'exercice		6 261	5 736
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	II.6	129 719	134 484
Provisions	II.7	2 416	2 413
Dettes			
Emprunts et dettes financières diverses	II.8	104 166	130 211
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		293	238
Dettes fiscales et sociales	II.9	122	132
Autres dettes	II.10	14 233	25 321
TOTAL DES DETTES		118 813	155 901
TOTAL DU PASSIF		250 950	292 799

COMPTE DE RESULTAT

<i>En milliers d'euros</i>		2016	2015
	Note		
Chiffre d'affaires net		-	-
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges		-	1 235
Autres produits d'exploitation		12	19
Produits d'exploitation	III.1	12	1 254
Frais de personnel		-461	-522
Autres achats et charges externes		-2 238	-3 217
Impôts, taxes et versements assimilés		-64	-67
Dotations aux amortissements et provisions		-254	-538
Autres charges		-60	-60
Charges d'exploitation		-3 077	- 4 403
Résultat d'exploitation		-3 064	- 3 149
Résultat financier	III.2	9 533	8 426
Résultat courant avant impôts		6 469	5 277
Résultat exceptionnel	III.3	-47	180
Impôts sur le bénéfice	III.4	-161	279
Résultat net de l'exercice		6 261	5 736

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

PREAMBULE

VIEL & Cie est une société d'investissement dont le but est d'investir sur le long terme dans des sociétés du secteur de la finance et d'accélérer leur croissance et leur développement afin d'en faire des acteurs majeurs dans leur métier respectif.

VIEL & Cie contrôle deux sociétés cotées spécialisées dans l'intermédiation financière, Compagnie Financière Tradition, présente dans 28 pays, active dans le secteur de l'intermédiation professionnelle et Bourse Direct, intervenant dans le domaine de la bourse sur Internet en France, ainsi qu'un pôle de gestion et de banque privée, au travers d'une participation de 40% dans SwissLife Banque Privée.

I. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

I.1 Principes comptables

Au 31 décembre 2016, les comptes annuels de VIEL & Cie sont établis conformément aux dispositions du règlement ANC 2014-03 applicables aux sociétés commerciales ainsi qu'aux principes comptables généralement admis.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices conformément aux règles générales d'établissement des comptes annuels et à la réglementation applicable aux sociétés commerciales.

I.2 Changement de méthode comptable

Néant

I.3 Méthodes d'évaluation

Actif immobilisé

Immobilisations incorporelles et corporelles

Ces immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur la durée d'utilité estimée du bien suivant les modes et les durées suivants :

- | | |
|------------------------------------|----------------------------------|
| - logiciel : | 2 ans, linéaire |
| - installations et agencements : | 10 ans, linéaire |
| - matériel informatique : | 2 à 5 ans, linéaire ou dégressif |
| - mobilier et matériel de bureau : | 10 ans, linéaire |

Titres de filiales et participations

Les parts dans les entreprises liées, les titres de participations ainsi que les titres d'autocontrôle sont enregistrés à leur coût d'acquisition incluant les frais y afférents, et évalués en fonction de leur valeur d'utilité par la méthode la plus pertinente selon les cas de figure, représentée notamment :

- par le cours de bourse lorsque les titres sont cotés et que leur valorisation reflète leur valeur intrinsèque,
- par la quote-part des capitaux propres ajustée des résultats non encore réalisés pour les titres non cotés,

- par leur valeur de réalisation lorsqu'elle est connue de façon certaine,
- par la projection de flux de trésorerie futurs,
- ou par la quote-part de capitaux propres consolidés qu'ils représentent, notamment lorsque les autres méthodes de valorisation ne permettent pas d'appréhender leur valeur intrinsèque.

Une dépréciation est constatée en cas de moins-value latente.

Titres de placement

Les titres de placement sont comptabilisés à leur valeur brute d'achat. Une dépréciation est constituée lorsque la valeur estimative est inférieure à la valeur d'achat. Cette valeur estimative peut être basée sur le cours moyen du dernier mois pour les titres cotés, sur la quote-part de la dernière situation nette connue pour les titres non cotés, ou sur une analyse multicritères tenant compte des spécificités du titre concerné lorsque les critères précédents ne sont pas pertinents.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Lors de leur cession, la méthode d'évaluation retenue est le FIFO. Une dépréciation est constatée en cas de moins-value latente entre le cours de bourse et la valeur comptable.

Frais d'emprunt

La société a pris l'option de comptabiliser à l'actif les frais d'émission des emprunts.

Traitement des devises étrangères

L'euro étant la monnaie de présentation des comptes de la société, les actifs et les passifs monétaires libellés en devises étrangères à la fin de la période sont convertis aux cours de change en vigueur à cette date. Les différences de change résultant de ces opérations sont constatées au compte de résultat, sous la rubrique « Résultat financier net ».

II. NOTES SUR LE BILAN

II.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles de VIEL & Cie se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	2016			2015		
	Brut	Amort.	Net	Brut	Amort.	Net
Immobilisations incorporelles	36	36	-	898	898	-
Immobilisations corporelles						
Agencements – Installations	87	87	-	1 608	1 608	-
Matériels informatiques, de bureaux	55	55	0	1 989	1 985	4
Autres immobilisations corporelles	16	1	16	181	170	11
TOTAL des immobilisations	195	179	16	4 676	4 661	15

Les immobilisations incorporelles sont constituées des logiciels et progiciels informatiques.

Aucune variation significative n'est intervenue au cours de l'exercice 2016.

II.2 Immobilisations financières

Le portefeuille d'immobilisations financières de VIEL & Cie se décompose comme suit, aux 31 décembre 2016 et 2015 :

	% de détention 31.12.2016		Dernier résultat disponible 2015-2016		Capitaux propres disponibles 31.12.2015- 2016	Valeur brute des titres 31.12.2016	Dépréciation des titres 31.12.2016	Valeur nette 31.12.2016	Valeur nette 31.12.2015
			€			€	€	€	€
			1 000			1 000	1 000	1 000	1 000
Participations									
Financière Vermeer N.V., Amsterdam	100,00 %	EUR	13 833	EUR	110 626	73 349	-	73 349	73 349
E-VIEL	100,00 %	EUR	252	EUR	26 659	18 110	-	18 110	18 110
Swiss Life Banque Privée	40,00 %	EUR	1 037	EUR	94 681	32 209	-	32 209	32 209
Verbalys	16,30 %	EUR	*	EUR	*	1 982	-1 431	551	551
Exchangelab	6,99%	USD	*	USD	*	337	-337	-	-
Superformance	33,99%	EUR	21	EUR	827	500	-219	281	274
Arpège	100,00 %	EUR	-91	EUR	26 699	8 900	-	8 900	8 900
Boost Venture	8,40%	EUR	*	EUR	*	263	-263	-	-
Ong First Tradition Pte Ltd Singapour	19,66%	SGD	215	SGD	2 797	6 529	-6 389	140	1 246
Insead OEE Data Services	18,94%	EUR	-143	EUR	-142	250	-250	-	0
Easdaq NV Belgique	10,84%	EUR	442	EUR	2 384	1 071	-	1 071	1 071
						143 500	-8 889	134 611	135 710
TIAP et autres immobilisations financières									
<i>Sociétés technologiques</i>									
Result Venture	5,00 %	-	-	-	-	114	-114	0,20	0,20
Conexant Syst.	-	-	-	-	-	14	-14	0,06	0,06
Wansquare	2,78%	EUR	*	EUR	*	50	-47	3	3
LCH Cleamet	0,14%	EUR	78 700	EUR	926 500	1 044	-	1 044	1 044
<i>Fonds d'investissement</i>									
Woodside IVLP	0,35 %	USD	-176	USD	43 941	371	-247	124	74
<i>Titres d'autocontrôle</i>									
Autres	9,20%					27 298		27 298	27 298
						490		490	1 490
						29 381	-422	28 959	29 909
						172 881	-9 311	163 570	165 619

* Information non disponible

La valeur estimée des TIAP présentée ci-dessus est déterminée sur la base de la situation nette de ces sociétés.

Au 31 décembre 2016, VIEL & Cie détient 7 096 996 de ses propres titres, soit 8,81 % de son capital, détention préalablement autorisée par l'Assemblée générale des actionnaires. Ces titres ont pour la plupart été acquis avant le 31 décembre 2006 ; ils ne sont pas destinés à être cédés, mais à être utilisés dans le cadre d'une éventuelle opération en titre, remis dans le cadre de paiements fondés sur des actions, ou annulés.

Ces titres auto-détenus sont présentés au bilan pour leur valeur d'acquisition, soit une valeur brute de k€ 27 297 au 31 décembre 2016 (k€ 27 298 au 31 décembre 2015). Aucune dépréciation n'est constatée sur ces titres.

En décembre 2013, Ong First Tradition Holdings Pte Ltd dans laquelle VIEL & Cie détient une participation de 19,66 %, a signé un contrat de vente pour céder sa filiale opérationnelle à un investisseur tiers. La finalisation de cette transaction est intervenue en 2014 avec l'approbation des autorités de surveillance respectives. Cette cession a été réalisée à un prix égal à la valeur nette des titres chez VIEL & Cie.

VIEL & Cie constate par ailleurs une dépréciation des titres Ong First Tradition Holding Pte Ltd à mesure que cette société lui reverse le produit de cette cession sous forme de dividendes (cf. note III.2) Au titre de l'exercice 2016, une dépréciation égale au montant du dividende perçu, soit k€ 1 107, a été constatée.

Au 31 décembre 2016, VIEL & Cie détient un investissement total de 1 070 847 euros dans la société EASDAQ N.V., société non cotée établie en Belgique, soit une participation de 10,84 %.

Au 31 décembre 2016, cette participation a fait l'objet d'une évaluation multicritères visant à s'assurer que sa valeur d'utilité est au moins égale à sa valeur nette comptable ; cette méthode comprend comme critères principaux une analyse de cash-flows actualisés basée sur les prévisions de la société. Dans le cadre de ces évaluations, les principaux paramètres utilisés dans le cadre de l'actualisation des cash-flows et de la détermination de la valeur terminale sont les suivants :

Taux d'actualisation :	7,3 %
Durée de l'actualisation :	5 ans
Taux de croissance à long terme :	2 %
Taux de croissance de l'activité :	selon le budget entériné par la société.

Le taux d'actualisation est appliqué sur le résultat après impôt.

La sensibilité de la valeur d'utilité ainsi déterminée à la variation des deux premières hypothèses clefs est faible. Ainsi, une augmentation de 100 points de base appliquée au taux d'actualisation n'entraînerait pas une baisse de la valeur d'utilité qui nécessiterait de constater une dépréciation ; il en est de même pour une réduction de 100 points de base du taux de croissance à long terme.

Sur la base de cette analyse, aucune dépréciation n'est nécessaire au 31 décembre 2016.

II.3 Autres créances

Les autres créances se décomposent de la façon suivante :

En milliers d'euros	2016	2015
Créances sur les sociétés liées	47 678	52 165
Etat et collectivités publiques	113	2 111
Autres créances	74	78
TOTAL	47 865	54 353
Dépréciation	-	-
TOTAL NET	47 865	54 353

Ces créances ont une échéance inférieure à 1 an.

Les créances sur l'Etat en 2015 étaient principalement constituées d'une créance de carry-back constatée au titre de l'exercice 2010. Le remboursement de cette créance a été obtenu en 2016.

II.4 Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Au 31 décembre 2016, une partie de la trésorerie de VIEL & Cie est placée d'une part en SICAV et d'autre part en bons à moyens terme négociables et en contrat à terme ne présentant pas de risque de perte en capital et dont la liquidité est assurée à tout moment.

II.5 Charges à répartir

Les charges à répartir, d'un montant de k€ 741 au 31 décembre 2016 (contre k€ 988 au 31 décembre 2015) sont constituées de frais d'émission d'emprunt. VIEL & Cie a en effet opté pour l'étalement de ces frais sur la durée d'amortissement de sa dette.

II.6 Capitaux propres

II.6.1 Variation de capitaux propres

La variation des capitaux propres au cours de l'exercice 2016 s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	Ouverture au 01.01.2016	Affectation du résultat 2015	Résultat 2016	Solde au 31.12.2016
Capital social	16 120	-	-	16 120
Prime d'émission	29 559	-	-	29 559
Réserve légale	1 543	70	-	1 613
Réserves réglementées	-	-	-	-
Autres réserves	23 089	-	-	23 089
Report à nouveau	58 436	-5 359	-	53 077
Résultat de la période	5 736	-5 736	6 261	6 261
TOTAL	134 484	-11 025	6 261	129 719

Au 31 décembre 2016, le capital social de VIEL & Cie est composé de 80 599 189 actions d'une valeur nominale de € 0,2, soit un capital de 16 119 838 euros identique au 31 décembre 2015.

L'Assemblée générale mixte du 14 juin 2016 a voté, sur proposition du Conseil d'administration, le versement d'un dividende de € 0,15 par action au titre de l'exercice 2015. Le dividende relatif à l'exercice 2015 d'un montant de 11 025 000 € (net de la part revenant aux titres auto détenus) a été payé le 22 juillet 2016, conformément à la décision prise lors de l'Assemblée générale du 14 juin 2016.

II.6.2 Plan de souscription d'actions

Au 31 décembre 2016, les options de souscription consenties aux collaborateurs du Groupe VIEL & Cie présentent les caractéristiques suivantes :

Date d'attribution	Nombre d'actions de 0,2 € de nominal	Augmentation de capital potentielle en €	Date de début d'exercice	Date d'échéance	Prix d'exercice en €
Plan du 03/01/2006	375 000	75 000	03.01.08	02.01.18	3,42
TOTAL	375 000	75 000			

Le nombre et les prix d'exercice moyens pondérés des options de souscription sur action consenties aux collaborateurs de la Société sont les suivants :

en nombre d'options	2016		2015	
	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options
En circulation au début de la période	3,42	375 000	3,42	375 000
Attribuées pendant la période	-	-	-	-
Auxquelles il est renoncé pendant la période	-	-	-	-
Exercées pendant la période	-	-	-	-
Expirées/annulées pendant la période	-	-	-	-
En circulation à la fin de la période	3,42	375 000	3,42	375 000
Exercables à la fin de la période	3,42	375 000	3,42	375 000

Le paiement de ces options consenties à des salariés de la société s'effectuera en actions.

Plans d'attributions d'actions gratuites :

Au 31 décembre 2016, les caractéristiques des plans sont les suivantes :

Nature du plan (En euros)	Plan d'attribution 2013
Date de l'Assemblée Générale	07-juin-12
Date d'attribution	20-mars-13
Nombre total d'actions gratuites octroyées	100 000
Date de départ de l'octroi des actions	20-mars-17
Date de fin d'indisponibilité des actions	20-sept-17
Date des octrois au titre du plan	20-mars-13
Nombre d'actions gratuites en circulation au 1 ^{er} janvier	100 000
Nombre d'actions octroyées aux mandataires sociaux au cours de la période	-
Nombre d'actions octroyées au cours de la période	-
Nombre d'actions annulées au cours de la période	-
Nombre d'actions livrées en cours de période	-
Dont actions des mandataires sociaux annulées au cours de la période	-
Nombre d'actions gratuites en circulation au 31 décembre	100 000
Nombre de personnes concernées	1

II.7 Provisions

Au cours de l'exercice, les provisions ont évolué de la manière suivante :

En milliers d'euros	31.12.2015	Dotations 2016	Reprises 2016		31.12.2016
			Utilisées	Non utilisées	
Autres provisions	2 413	3	-	-	2 416
Total	2 413	3	-	-	2 416

VIEL & Cie a fait l'objet de différents contrôles fiscaux qui ont donné lieu à des propositions de notification qui portent notamment sur le traitement fiscal retenu par VIEL & Cie dans le cadre d'opérations de croissance externe. Ces redressements ont été contestés par VIEL & Cie et sont provisionnés à hauteur du risque estimé par la société.

II.8 Emprunts et dettes financières diverses

Les emprunts et dettes financières diverses incluent un montant de € 104 000 000 remboursable par annuités et venant à échéance en février 2020 (€ 130 000 000 au 31 décembre 2015).

La société a opté pour l'étalement sur leur durée de vie des frais engagés pour l'émission de ses emprunts.

II.9 Dettes fiscales et sociales

Les dettes fiscales et sociales se répartissent de la façon suivante :

En milliers d'euros	2016	2015
Dettes sociales	60	72
Dettes fiscales	62	60
TOTAL	122	132

Ces dettes ont une échéance inférieure à un an.

II.10 Autres dettes (échéance à moins d'un an)

Les autres dettes d'un montant de k€ 14 233 au 31 décembre 2016, contre k€ 25 321 au 31 décembre 2015, sont principalement constituées de dettes envers les sociétés liées, détaillées en note II.11.

III. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

III.1 Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation s'établissent à k€ 12 en 2016, contre k€ 19 en 2015. Ils sont constitués d'une redevance de location gérance perçue sur l'activité de courtage du fonds de commerce de VIEL & Cie.

III.2 Résultat financier

Le résultat financier net de VIEL & Cie s'élève à k€ 9 533 en 2016 (k€ 8 426 en 2015). Ce résultat comprend des dividendes versés par des filiales pour un montant de k€ 11 149 en 2016, contre k€ 13 713 en 2015, dividendes provenant principalement des sociétés Financière Vermeer N.V. et Ong First Tradition Holding Pte Ltd (cf. note II.2)

VIEL & Cie enregistre une charge d'intérêts financiers nette d'un montant de k€ 578 en 2016, contre k€ 2 354 en 2015 (Cf. II.8).

VIEL & Cie constate également l'amortissement de la charge de mise en place de ses dettes bancaires, pour un montant de k€ 247 en 2016 (k€ 532 en 2015).

Le solde des charges financières comprend notamment les variations de valeur du portefeuille de titres.

III.3 Résultat exceptionnel

VIEL & Cie constate en 2016 une charge exceptionnelle nette de k€ 47, contre un produit exceptionnel net de k€ 180 en 2015.

III.4 Impôt sur le bénéfice

VIEL & Cie est fiscalement intégrée avec les sociétés E-VIEL et Arpège. En vertu de cet accord, les sociétés E-VIEL et Arpège versent à VIEL & Cie le montant de l'impôt qui aurait grevé leur résultat en l'absence de tout accord d'intégration. Le résultat d'intégration est définitivement acquis à VIEL & Cie. Au 31 décembre 2016, le déficit reportable du groupe fiscal s'élève à k€ 29 142; ce déficit pourra venir en déduction de la charge d'impôt future du groupe fiscal.

VIEL & Cie a constaté en 2016 une charge relative à la contribution additionnelle à l'impôt sur les sociétés sur les revenus distribués pour un montant de k€ 331 contre k€ 43 en 2015.

IV. ENGAGEMENTS HORS - BILAN

IV.1 Engagements relatifs à la prise de participation dans Compagnie Financière Tradition

Le 30 septembre 1997, VIEL & Cie a repris, auprès de VIEL et Compagnie Finance, 100,00 % du capital de Rubens S.A., société dont le principal actif est constitué d'une participation de 60,99 % dans Compagnie Financière Tradition, Lausanne.

La société Rubens S.A. a fait l'objet d'une fusion avec VIEL & CIE en 2000.

Cette prise de participation indirecte s'est faite dans les mêmes conditions que celles qui avaient prévalu lors de l'acquisition par Viel et Compagnie-Finance de 60,99 % du capital de Compagnie Financière Tradition auprès de Banque Pallas Stern en juin 1996.

- € 6 313 000 payés comptant,
- complément de prix d'un montant égal au total des dividendes de liquidation versés par Banque Pallas Stern et par Comipar au titre des créances déclarées par Compagnie Financière Tradition et ses filiales, qui représentent un montant de € 16 444 000, avec un minimum garanti de € 7 622 000. Entre 1999 et 2010, Compagnie Financière Tradition et ses filiales ont perçu des dividendes de liquidation pour un montant total de € 13 316 000, représentant 81,4 % des créances déclarées. Conformément à cette clause de complément de prix, VIEL & Cie a reversé une somme équivalente à Viel et Compagnie-Finance,
- garantie de payer le complément à 100,0 % du montant des créances de Compagnie Financière Tradition et de ses filiales à l'égard de Banque Pallas Stern et de Comipar, d'un montant de € 16 444 000,
- clause de retour à meilleure fortune stipulant le paiement d'une somme égale à 10,0 % du résultat net consolidé de Compagnie Financière Tradition pour les exercices 1998 et 1999. Ceci représentait CHF 955 000 au titre de l'exercice 1998, soit € 593 000, et CHF 1 666 000 au titre de l'exercice 1999, soit € 1 040 000. Ce montant a été constaté en résultat exceptionnel au 31 décembre 1999 comme au 31 décembre 1998. Une reprise de provision a été constatée pour un montant équivalent, en résultat exceptionnel.

Ces trois derniers engagements, qui avaient été souscrits par Viel et Compagnie-Finance solidairement avec Financière Vermeer N.V. lors de sa prise de participation initiale, ont fait l'objet d'une contre-garantie de VIEL & Cie le 30 septembre 1997.

IV.2 Autres engagements hors-bilan

Engagements d'investissement

Au 31 décembre 2016, VIEL & Cie a pris des engagements d'investissement pour 3 millions d'euros dans des sociétés en création ainsi que dans des fonds d'investissement spécialisés dans le domaine des nouvelles technologies. L'engagement total net des sommes déjà versées s'élève à € 1 275 000 au 31 décembre 2016.

Autres engagements hors-bilan

<i>En milliers d'euros</i>	2016	2015
Engagements donnés		
Engagements de garantie donnés	20 000	20 000
Cautions données	-	-
Engagements reçus		
Engagements de garantie reçus	20 000	20 000
Cautions de découvert reçues	-	-

V. AUTRES INFORMATIONS

V.1 Effectif salarié

Au 31 décembre 2016, VIEL & Cie compte 1 cadre.

V.2 Rémunération allouée aux dirigeants

Organes d'administration : des jetons de présence ont été alloués pour un montant de € 60 000 au titre de l'exercice 2016.

Organes de direction : cette information est communiquée dans le rapport de gestion.

V.3 Honoraires des Commissaires aux comptes

Les honoraires versés par la société à ses commissaires aux comptes au titre des exercices 2016 et 2015 sont les suivants :

	<i>Ernst & Young Audit</i>				<i>Fidorg Audit</i>			
	<i>Montant (€ HT)</i>		<i>%</i>		<i>Montant (€ HT)</i>		<i>%</i>	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	167 500	167 500	98%	98%	43 000	43 000	100%	100%
Autres services	4 035	4 035	2%	2%	-	-	-	-
TOTAL	171 535	171 535	100%	100%	43 000	43 000	100%	100%
Autres prestations rendues par le réseau								
<i>Juridique, fiscal, social</i>	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Autres (préciser si > 10% des honoraires d'audit)</i>	10 702	10 702	-	-	-	-	-	-
TOTAL	10 702	10 702	100%	100%	-	-	100%	100%
TOTAL - Toutes prestations	182 237	182 237			43 000	43 000	100%	100%

V.4 Evénements postérieurs à la clôture

La société n'a constaté aucun événement postérieur à la clôture de ses comptes.

V.5 Consolidation

VIEL & Cie publie des comptes consolidés au 31 décembre 2016, et est en outre intégrée dans la consolidation des comptes de Viel et Compagnie-Finance, dont le siège social est situé au 23, Place Vendôme, 75001, Paris.

V.6 Proposition d'affectation du résultat

Il est proposé d'affecter le bénéfice distribuable qui s'élève à :

- bénéfice net de l'exercice	6 261 470,34
- report à nouveau créateur	53 076 681,69
	<hr/>
	59 338 152,03

Soit - euros,

de la manière suivante :

- à la distribution de dividende	13 701 862,13
- au compte « report à nouveau »	45 636 289,90
	<hr/>
	59 338 152,03

Il est rappelé qu'au titre des trois exercices précédents, les dividendes versés ont été les suivants :

Année	Dividende net total	Dividende net Par action
2014	4 402 K€	0,06 €
2015	10 506 K€	0,15 €
2016	11 025 K€	0,15 €

Un dividende de 15 centimes d'euro par action, soit un montant total de € 11 025 000 (déduction faite de la part revenant aux titres d'autocontrôle), a été mis en paiement en juin 2016.

Un dividende de 15 centimes d'euro par action, soit un montant total de € 10 506 000 (déduction faite de la part revenant aux titres d'autocontrôle), a été mis en paiement en juin 2015.

Un dividende de 6 centimes d'euro par action, soit un montant total de € 4 202 000 (déduction faite de la part revenant aux titres d'autocontrôle), a été mis en paiement en juin 2014.

Tableaux des filiales et participations*

<i>En milliers d'euros</i>	Valeur brute comptable des titres	Valeur nette au bilan des titres	Prêts et avances consentis	Montant des cautions, avals et autres garanties données	Dividendes encaissés par la Société
Financière Vermeer N.V.	73 349	73 349	7 265	-	10 000
E-VIEL	18 110	18 110	39 549	-	-
Verbalys	1 982	551	-	-	-
Swiss Life Banque Privée	32 209	32 209	-	-	-
Arpège	8 900	8 900	-	-	-
Ong First Tradition Singapour	6 529	140	-	-	1 107
EASDAQ N.V.	1 071	1 071	-	-	-

*Participations représentant un investissement significatif et supérieur à 1% du capital de la société concernée.